



64^e Congrès : pôle « Financement de la compétitivité »

Le congrès 2009 traitera du financement de la compétitivité en partenariat avec Oseo, l'INPI et la DGCIS – Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services – relevant du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Des dossiers-types de demande de financement établis en partenariat avec Oseo seront remis à chaque congressiste en vue de développer leur chiffre d'affaires, trouver de nouvelles missions, et renforcer notre présence auprès du monde financier.

Par Agnès Bricard, **co-rapporteur général du congrès**, et Pierre Préjean, **rapporteur délégué du congrès**

Quatre ateliers

► Mise aux normes d'un marché grâce à une solution de financement spécifique : l'exemple du secteur hôtelier

La mise aux normes d'un marché facilitée par une solution de financement dédiée avec Oseo et la CDC : l'exemple du secteur hôtelier et la nouvelle classification hôtelière avec les enjeux de la modernisation en termes d'attractivité du territoire.

► Financer la réduction des délais de paiement : le cas de la branche CGI (Confédération Générale Inter-entreprises)

La réduction des délais de paiement est un élément fort de la modernisation d'un pays. Toutefois, toutes les entreprises ne sont pas gagnantes par l'application de cette mesure. Cet atelier traitera du financement de la réduction des délais de paiement dans les branches professionnelles sensibles, et notamment la branche CGI. Les pouvoirs publics ont mis en place des lignes de crédit spécifiques avec Oseo, venez les découvrir !

► L'accès aux marchés publics : un enjeu de développement pour les PME (7 étapes pour répondre à un appel d'offres)

Le financement de l'accès des PME aux marchés publics est un enjeu de 130 milliards d'euros auquel

les PME devraient plus facilement avoir accès pour permettre de renforcer leur compétitivité. Une ligne de financement spécifique en ligne e-treso a été mise en place chez Oseo sur le portail : www.reseaucommandepublique.com qui permet aux entreprises de débloquer au fur et à mesure leurs besoins de financement.

► Les nouveaux territoires de l'intelligence : comptable, financière et économique, une nouvelle mission

L'intelligence comptable, financière et économique : une nouvelle mission qui s'appuie notamment sur une cartographie des risques comptables et financiers et le déclenchement d'alertes professionnelles en vue de renforcer la compétitivité des entreprises et d'assurer leur développement pérenne (cf. Sic n° 276).

Une conférence

► Développer et financer l'innovation : le cas particulier des actifs immatériels

Le financement de l'innovation par Oseo et le cas particulier du financement des actifs immatériels : des missions nouvelles à explorer et à développer pour la profession au service de l'intérêt des PME. ■



Agnès Bricard,
co-rapporteur
du 64^e Congrès



Pierre Préjean,
rapporteur délégué
du 64^e Congrès

4 dossiers-types de demande de financement prêts à l'emploi ! Autant de nouvelles missions !

Le Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, vous remettra en exclusivité 4 modèles de dossiers de demande de financement vous permettant de saisir de nouvelles opportunités de missions. 2009, c'est l'année décisive pour aider les entreprises à moderniser leur outil de production, innover, grandir, se préparer dès maintenant à la sortie de crise. De nombreux dispositifs, permettent de financer les stratégies des TPE-PME visant à augmenter leur compétitivité dans un environnement hautement concurrentiel. L'expert-comptable, partenaire de confiance de l'entreprise et de la banque, accroît l'accessibilité à ces dispositifs de financement et en fait bénéficier tous ses clients.

► Financer les délais de paiement
L'Ordre des Experts-Comptables en partenariat avec Oseo vous proposent 4 outils opérationnels pour :

- moderniser le parc hôtelier ;
- réduire des délais de paiement ;
- accéder à la commande publique ;
- développer l'innovation et les actifs immatériels.

Vous pourrez par exemple présenter un dossier-type de financement « spécial hôtellerie » labellisé par Oseo à l'établissement bancaire qui doit financer le prêt associé pour votre client. Ce dossier "badgé" est un cas concret de possibilité de nouvelle mission pour votre cabinet.



Un exemple d'atelier : le financement de la rénovation hôtelière

Par Ali Mazouz, expert-comptable, en charge de l'atelier au 64^e Congrès

Issue de la directive européenne (2006/123), une nouvelle grille a été élaborée dans le cadre de la réforme européenne de la classification hôtelière. Elle a été présentée par le ministre Hervé Novelli lors d'une conférence de presse le 17 décembre 2008. Toutes les branches professionnelles du secteur étaient présentes. Dans le cadre du nouveau classement hôtelier, les critères – plus de 200 – sont classés en trois chapitres :
► équipement ;
► service aux clients ;
► accessibilité et développement durable.

Les établissements hôteliers souhaitant répondre aux nouvelles normes de classement devront, après avoir vérifié la faisabilité de leur projet, être audités par des cabinets accrédités Coffrac. Des mesures de financement accompagnent la rénovation des infrastructures hôtelières françaises. A l'initiative des pouvoirs

publics, Oseo a reçu une mission de soutien pour le secteur de l'hôtellerie actuellement en forte mutation. Elle se traduit par un prêt participatif pour la rénovation hôtelière (PPRH) systématiquement associé à un financement bancaire. Le PPRH est égal au plus à 50 % des concours bancaires associés, avec un minimum de 40 000 euros et un maximum de 300 000 euros. La durée d'amortissement du prêt participatif est fixée à 7 ans avec un différé d'amortissement du capital de 24 mois. Ni garantie sur les actifs de l'entreprise ni caution personnelle du dirigeant ne sera demandée.

En plus du financement de mise aux normes, le PPRH peut prendre en compte les travaux d'extension, de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, ainsi que de dépenses liées aux services aux clients tels que l'accueil ou encore l'accès à internet. De même les coûts fixes liés à la fermeture des hôtels pour travaux seront éga-

lement financés. Les enjeux sont considérables en termes de compétitivité, d'emploi et d'attractivité du territoire. C'est plus d'un milliard d'euros qui ont été mobilisés sous forme de prêts participatifs Oseo et sous forme de prêts bancaires associés.

Un dossier de financement sera remis aux congressistes, établi en partenariat entre le Conseil Supérieur et Oseo, pour favoriser la promotion de cette offre compétitive et positionner l'expert-comptable partenaire de confiance de l'entreprise et de son banquier dans le cadre du dispositif de financement.

Il s'agit bien, avec ce dossier labellisé reconnu par Oseo, d'une nouvelle mission pour les experts-comptables dans le domaine du financement, dès lors que ce dossier sera présenté par l'expert-comptable à l'établissement bancaire qui intervient aux côtés d'Oseo dans le financement du projet. ■



Ali Mazouz, responsable de l'atelier sur le financement de la rénovation hôtelière